



BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

La Banque du Canada maintient le taux directeur à 2¼ %

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Relations avec les médias

Ottawa (Ontario)

10 décembre 2025

La Banque du Canada a annoncé aujourd'hui qu'elle maintient le taux cible du financement à un jour à 2,25 %. Le taux officiel d'escompte demeure à 2,5 %, et le taux de rémunération des dépôts, à 2,20 %.

Partout dans le monde, les grandes économies continuent de se montrer résilientes face au protectionnisme américain, mais l'incertitude reste élevée. Aux États-Unis, la croissance économique est soutenue par une consommation vigoureuse et un essor des investissements dans l'intelligence artificielle. La paralysie partielle du gouvernement américain a rendu la croissance trimestrielle volatile et retardé la publication de certaines données économiques clés. Toujours aux États-Unis, les droits de douane engendrent une certaine pression à la hausse sur l'inflation. Dans la zone euro, la croissance économique a été plus forte que prévu, le secteur des services se montrant particulièrement résilient. En Chine, la demande intérieure modeste, y compris la faiblesse accrue du marché du logement, pèse sur la croissance. Les conditions financières mondiales, les prix du pétrole et la valeur du dollar canadien sont tous restés sensiblement inchangés depuis la parution du *Rapport sur la politique monétaire* d'octobre.

Au Canada, l'économie a affiché une croissance étonnamment forte de 2,6 % au troisième trimestre, même si la demande intérieure finale a stagné. Cette progression du produit intérieur brut (PIB) reflétait en grande partie la volatilité du commerce. La Banque s'attend à ce que la demande intérieure finale progresse au quatrième trimestre, mais compte tenu de la baisse anticipée des exportations nettes, la croissance du PIB sera probablement faible. Celle-ci devrait se redresser en 2026, quoique l'incertitude demeure élevée et que les fluctuations importantes des échanges commerciaux pourraient continuer de causer de la volatilité d'un trimestre à l'autre.

Le marché du travail canadien montre certains signes d'amélioration. L'emploi a enregistré des gains solides au cours des trois derniers mois, et le taux de chômage est descendu à 6,5 % en novembre. Néanmoins, le marché de l'emploi dans les secteurs sensibles au commerce demeure faible et les intentions d'embauche restent modérées à l'échelle de l'économie.

L'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC) a ralenti pour s'établir à 2,2 % en octobre, les prix de l'essence ayant baissé et ceux des aliments ayant progressé plus lentement. Cela fait maintenant plus d'un an qu'elle se situe près de la cible de 2 %, tandis que les mesures de l'inflation fondamentale se maintiennent dans une fourchette de 2½ à 3 %. La Banque estime que l'inflation sous-jacente est encore autour de 2½ %. À court terme, l'inflation mesurée par l'IPC sera probablement plus élevée en raison des effets du congé de TPS/TVH de l'an dernier sur les prix de certains biens et services. Abstraction faite de cette variabilité, la Banque s'attend à ce que les capacités excédentaires persistantes contrebalancent plus ou moins les pressions sur les coûts associées à la réorganisation du commerce, gardant l'inflation mesurée par l'IPC proche de la cible de 2 %.

Pourvu que l'inflation et l'activité économique évoluent de manière généralement conforme à la projection d'octobre, le Conseil de direction considère que le taux actuel est essentiellement au niveau approprié pour garder l'inflation proche de 2 % tout en aidant l'économie à traverser cette période d'ajustement structurel. L'incertitude demeure élevée. Si les perspectives changent, nous sommes prêts à réagir. La priorité de la Banque est de préserver la confiance des Canadiennes et Canadiens dans la stabilité des prix pendant cette période de bouleversements mondiaux.

Note d'information

La prochaine date d'établissement du taux cible du financement à un jour est le 28 janvier 2026. La Banque publiera en même temps le *Rapport sur la politique monétaire* de janvier.

Type(s) de contenu : **Médias, Communiqués**

Déclaration préliminaire à la conférence de presse suivant la décision de politique monétaire

Le gouverneur Tiff Macklem traite des principaux enjeux liés aux délibérations du Conseil de direction entourant la décision relative à la politique monétaire.

Conférence de presse : Annonce concernant le taux directeur – Décembre 2025

Annonce concernant le taux directeur — Conférence de presse donnée par le gouverneur Tiff Macklem et la première sous-gouverneure Carolyn Rogers (vers 10 h 30, heure de l'Est).

Résumé des délibérations du Conseil de direction : décision du 10 décembre 2025

Le résumé qui suit rend compte des délibérations du Conseil de direction de la Banque du Canada ayant mené à la décision de politique monétaire annoncée le 10 décembre 2025.



Déclaration préliminaire à la conférence de presse suivant la décision de politique monétaire

Déclaration préliminaire

Tiff Macklem

Ottawa (Ontario)

10 décembre 2025

Bonjour. Je suis ravi d'être ici avec la première sous-gouverneure Carolyn Rogers pour parler de notre décision de politique monétaire.

Aujourd'hui, le Conseil de direction a maintenu le taux directeur à 2,25 %.

Nous avons trois messages clés.

Premièrement, les droits de douane américains élevés sur l'acier, l'aluminium, les automobiles et le bois d'œuvre ont porté un coup dur à ces secteurs. De façon plus générale, l'incertitude entourant la politique commerciale des États-Unis pèse sur les investissements des entreprises. Mais jusqu'à présent, l'économie se montre résiliente dans l'ensemble.

Deuxièmement, les pressions inflationnistes sont encore contenues, malgré les coûts supplémentaires associés à la réorganisation du commerce. L'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC) global est proche de la cible de 2 % depuis plus d'un an, et nous nous attendons à ce qu'elle y reste.

Troisièmement, le Conseil de direction considère que, dans la situation présente, le taux directeur actuel est essentiellement au niveau approprié pour garder l'inflation près de 2 % tout en aidant l'économie à traverser cette période d'ajustement structurel. Néanmoins, l'incertitude demeure élevée, et l'éventail des issues possibles est plus large que d'habitude. Si les perspectives changent, nous sommes prêts à réagir.

Permettez-moi d'expliquer comment nous interprétons les nouvelles informations reçues depuis la publication du *Rapport sur la politique monétaire* d'octobre.

En novembre, Statistique Canada a publié des révisions touchant un large éventail de données sur la croissance économique du Canada pour 2022, 2023 et 2024. Ces révisions laissent croire que l'économie canadienne était en meilleure posture qu'on le pensait avant d'être secouée par le conflit commercial avec les États-Unis. En particulier, elles donnent à penser que la demande et la capacité économique étaient toutes deux plus élevées à l'approche de 2025. Cela pourrait expliquer une partie de la résilience observée dans les données récentes.

Après s'être contracté de 1,8 % au deuxième trimestre en raison d'une chute des exportations, le produit intérieur brut (PIB) du Canada a progressé de 2,6 % au troisième trimestre. Cette croissance était beaucoup plus forte que prévu, mais reflétait en grande partie la volatilité du commerce. La demande intérieure finale avait stagné durant le trimestre, mais nous nous attendons à ce qu'elle renoue avec la croissance. Cela dit, compte tenu de la baisse anticipée des exportations nettes, la croissance du PIB sera probablement faible au quatrième trimestre, puis devrait se redresser en 2026.

Le marché du travail montre certains signes d'amélioration. Après avoir reculé durant tout l'été, l'emploi a enregistré des gains solides au cours des trois derniers mois, et le taux de chômage est descendu à 6,5 % en novembre. Depuis le début de l'année, il y a eu des pertes d'emplois substantielles dans les secteurs sensibles au commerce. Mais dans les derniers mois, comme l'emploi dans ces secteurs a été plus stable, les gains dans d'autres secteurs – en particulier les services – ont fait augmenter le nombre global d'emplois. Dans l'avenir, cependant, nous pensons que les intentions d'embauche seront modérées dans l'ensemble de l'économie.

L'inflation a évolué essentiellement comme prévu. L'inflation mesurée par l'IPC a été de 2,2 % en octobre, et les mesures de l'inflation fondamentale se sont maintenues dans une fourchette de 2½ à 3 %. Dans les mois à venir, l'inflation globale connaîtra quelques fluctuations en raison du congé temporaire de TPS/TVH accordé l'an dernier sur certains biens et services. Il est probable que cela pousse temporairement l'inflation à la hausse à court terme. Abstraction faite de cette variabilité, nous nous attendons à ce que les capacités excédentaires persistantes contrebalancent plus ou moins les pressions sur les coûts associées à la réorganisation du commerce, gardant l'inflation mesurée par l'IPC proche de la cible de 2 %.

Le récent budget fédéral prévoit des augmentations des dépenses publiques, en particulier dans la défense, ainsi que des mesures pour accroître les investissements publics et privés. Il faudra un certain temps pour que les retombées de ces mesures se matérialisent pleinement, et nous nous attendons à ce qu'elles contribuent à faire augmenter tant la demande que l'offre. Comme d'habitude, nous allons intégrer les dernières mesures budgétaires fédérales et provinciales dans notre prochaine projection économique en janvier.

Compte tenu de tous ces éléments, le Conseil de direction a évalué l'orientation de la politique monétaire. Après avoir baissé le taux directeur en septembre et en octobre, nous avons indiqué que si l'inflation et l'activité économique évoluaient de manière généralement conforme à la projection d'octobre, le taux directeur serait essentiellement au niveau approprié. Même si les informations reçues depuis la dernière décision ont modifié la dynamique à court terme de la croissance du PIB, elles n'ont pas changé notre perspective selon laquelle le PIB va progresser à un rythme modéré en 2026 et l'inflation va rester proche de la cible. Le Conseil de direction a donc décidé de laisser le taux directeur inchangé. Nous avons convenu qu'un taux directeur à la limite inférieure de la fourchette du taux neutre était approprié pour fournir un certain soutien à l'économie durant cette transition structurelle, tout en faisant que les pressions inflationnistes restent contenues.

Enfin, le Conseil de direction a reconnu que l'incertitude demeure élevée, notamment avec l'imprévisibilité de la politique commerciale américaine. En particulier, la révision à venir de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique crée de l'incertitude pour beaucoup d'entreprises. Et on ne sait pas encore clairement comment l'économie canadienne va s'ajuster aux droits de douane plus élevés. La volatilité qu'on observe dans les échanges commerciaux et les chiffres trimestriels du PIB fait qu'il est plus difficile d'évaluer la dynamique de fond de l'économie.

Nous allons évaluer les nouvelles données par rapport à nos prévisions. Si un nouveau choc ou une accumulation de données vient changer nos perspectives de façon importante, nous sommes prêts à réagir.

Les frictions commerciales accrues avec les États-Unis vont entraîner pour notre économie une perte d'efficacité, des coûts plus élevés et des revenus plus bas. C'est plus qu'un ralentissement cyclique; c'est une transition structurelle. La politique monétaire ne peut pas rétablir l'offre perdue. Mais elle peut aider l'économie à s'ajuster, tant que l'inflation est bien maîtrisée. La priorité de la Banque est de préserver la confiance des Canadiennes et Canadiens dans la stabilité des prix pendant cette période de bouleversements mondiaux.